

Inscription « Jeunes hockeyeur » saison 2016 – 2017

Photo à coller

Ecole de plongée du pays de Quimperlé Inscrite à la F.F.E.S.S.M sous le N°03.29.181 Agrément Ministère des Sports N°29.S.1019, association loi 1901

## Kemperle Activités Subaquatiques

4, avenue Pasteur – 29300 QUIMPERLÉ

- **①** 07 62 32 64 45
- → http://kas.over-blog.com

N° de licence :	
-----------------	--

Nom:Prénom:	
Tál •	
Êtes-vous allergique à l'aspirine ? Oui / Non Autres allergies	. ?
<ul> <li><u>Pièces à fournir avec votre dossier</u></li> <li>Fiche d'inscription complétée</li> <li>Certificat médical<sup>(1)</sup></li> <li>1 photo d'identité (obligatoire si 1ère inscription</li> <li>Règlement<sup>(4)</sup> (chèque, espèces, chèque vacances</li> </ul>	Personne à prévenir en cas de nécessité (nom, adresse, téléphone)  Nom  Prénom  N°Licence
Souhaitez-vous un justificatif de paiement ? Oui / Non  Tarifs	Autorisation parentale pour les mineurs /règlement intérieur  Je soussigné(e)
Adhésion KAS jeunes plongeurs $55 \in {}^{(2)}$ Licence FFESSM « -12 ans » $11 \in {}^{(3)}$ Licence FFESSM « 12-16 ans » $25 \in {}^{(3)}$	autorise mon fils, ma fille, à pratiquer le hockey au club K.A.S et déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur.(3)  Fait à
Licence FFESSM « +16ans » 39 €  Assurance complémentaire FFESSM  Assurance piscine obligatoire pour les compétitions hockey : 11,60 €	Date et signature de l'adhérent  Je soussigné(e)
Total —	déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur.(3)  Fait à Le

- I Certificat médical obligatoire délivré par un médecin du sport ou médecin fédéral.
  Obligation d'utiliser l'imprimé fourni . Attention à bien garder l'original et à ne fournir que la photocopie.
- 2 L'adhésion permet de profiter du matériel fourni par le club dans les conditions définies par le règlement intérieur (règlement consultable en ligne sur le blog du club ou au local du Belair).
- 3 Licence obligatoire sauf si déjà prise avec un autre club FFESSM pour la saison en cours.
- 4 Possibilité de régler en plusieurs fois.